

NOUVELLE SÉRIE }  
No. 17-18 } Circulaire au Clerge

Evêché de Rimouski, 1 juillet 1879

*Bonne Ste. Anne.*

Monsieur le curé,

C'est le 26 de ce mois que nous allons faire la fête de la bonne Ste. Anne, patronne de notre province ecclésiastique, et le lendemain nous en célébrerons la solennité dans toutes les églises et chapelles. A cette occasion nous ne pouvons oublier que son sanctuaire de la Pointe-au-Père est encore inachevé, aussi bien que la maison destinée à ceux qui doivent le desservir.

Je crois donc devoir faire un nouvel appel à tous les fidèles du diocèse en faveur de ce lieu de pèlerinage, devenu déjà remarquable par l'affluence des dévôts serviteurs de Ste. Anne et le nombre de grâces qu'ils y ont obtenues dans l'ordre spirituel et pour le soulagement des misères corporelles.

En conséquence, il sera fait par tout le diocèse une quête dans l'église le 26 et le 27 de ce mois, et